

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-357 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que lors de la séance extraordinaire tenue le 10 décembre 2019, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2019-357 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020.

Le règlement numéro 2019-357 a fait l'objet d'un avis de motion et d'une présentation lors de la séance extraordinaire tenue le 3 décembre 2019.

Le règlement numéro 2019-357 est disponible pour consultation au bureau municipal, soit au 467, rue Deslandes à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Dominique, le 19 décembre 2019.

Christine Massé
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière